

SOMMAIRE

1# LABELS / IMAGE / PARTENARIATS	p. 9
2# AGRICULTURE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	p. 29
3# EAU / TRANSITION ÉCOLOGIQUE	p. 51
4# CULTURE / PATRIMOINE / OCCITAN	p. 81
5# JEUNESSE / ÉDUCATION / IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL	p. 115
6# SOLIDARITÉS	p. 141
7# MOBILITÉS	p. 189
8# NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE	p. 217
9# ATTRACTIVITÉ / TOURISME	p. 231
10# SPORTS	p. 247
11# L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON	p. 265
12# GOUVERNANCE / PERFORMANCE	p. 269

SOMMAIRE

1# LABELS / IMAGE / PARTENARIATS	p. 9
# LABELS	
1.1 - Essentiels d'Aveyron (Grands projets)	
1.2 - Aveyron, terre de tournages	
1.3 - Fabriqué en Aveyron	
# IMAGE	
1.4 - Communication institutionnelle	
1.5 - Communication de projets	
1.6 - Communication opérationnelle	
1.7 - Communication internationale / Coopération décentralisée	
# PARTENARIATS	
1.8 - Contrat de Projets Aveyron- Territoires	
1.9 - Aveyron Ingénierie	
1.10 - Partenariats France Services	
2# AGRICULTURE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	p. 29
# AGRICULTURE	
2.1 - Préserver notre agriculture, la valoriser pour mieux la transmettre	
2.2 - Bâtir notre identité agricole pour mieux la communiquer	
2.3 - Échanges amiables	
2.4 - Plateforme d'approvisionnement local	
2.5 - Cuisines centrales	
2.6 - Vers un Projet Alimentaire de Territoire	
# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
2.7 - Fonds de soutien aux territoires	
2.8 - Politique départementale de l'habitat	
3# EAU / TRANSITION ÉCOLOGIQUE	p. 51
# UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'EAU	
3.1 - Eau potable	
3.2 - Assainissement collectif	
3.3 - Aménagement des rivières	
# UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL	
3.4 - Limiter l'imperméabilisation des espaces publics	
3.5 - Agir sur le patrimoine départemental	
3.6 - Équiper les bâtiments départementaux de panneaux photovoltaïques	
3.7 - Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques – IRVE	
3.8 - Développement durable et amélioration du cadre de vie	
# UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER ET À FAIRE DÉCOUVRIR	
3.9 - Préservation et valorisation de la biodiversité	
3.10 - Aménagement et valorisation des espaces naturels sensibles	
3.11 - MICROPOLIS vitrine départementale	
3.12 - Éducation à l'environnement et au développement durable	
3.13 - Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée	
3.14 - Embellissement des villages et concours départemental du fleurissement	

SOMMAIRE

4# CULTURE / PATRIMOINE / OCCITAN p. 81

UNE MANDATURE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE

4.1 - Éducation artistique et culturelle

4.2 - Des livres et des bébés

4.3 - Talents d'Aveyron

RENDRE NOTRE PATRIMOINE TOUJOURS PLUS VIVANT

4.4 - Soutien à l'archéologie

4.5 - Soutien à la restauration du patrimoine protégé

4.6 - Soutien à la restauration du patrimoine rural non protégé

4.7 - Aveyron Occitan et identité culturelle aveyronnaise

LA CULTURE ANIME NOS TERRITOIRES

4.8 - Plan départemental concerté pour le développement d'un réseau des bibliothèques

4.9 - Actions et animations culturelles itinérantes en bibliothèques

4.10 - Une offre culturelle numérique

4.11 - Informatisation des bibliothèques

4.12 - Ingénierie culturelle et territoires

4.13 - Partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires

4.14 - Festivals et manifestations culturelles aveyronnaises

4.15 - Offre culturelle départementale

5# JEUNESSE / ÉDUCATION / IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL p. 115

JEUNESSE / ÉDUCATION

5.1 - Sectorisation des collèges

5.2 - Repas des collégiens

5.3 - Actions numériques pour la jeunesse

5.4 - Une consultation intergénérationnelle : collégiens et professionnels de la jeunesse : à vos projets !

5.5 - Accompagner les jeunes qui bougent : leur permettre d'explorer et d'expérimenter pour mieux comprendre

5.6 - Des parcours pour soutenir les jeunes « Projets Sac'ADO – Avenir – Aveyron »

5.7 - L'enseignement supérieur en Aveyron : un élément d'attractivité et de mobilisation des aveyronnais

5.8 - 1 Étudiant = 1 Aveyronnais en devenir – Choisir l'Aveyron comme territoire d'études supérieures

IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL

5.9 - Maîtrise des charges de fonctionnement des bâtiments et des collèges

5.10 - Politique immobilière Programmation Pluriannuelle d'Investissement – PPI

5.11 - Centre départemental de supervision

SOMMAIRE

6# SOLIDARITÉS	p. 141
6.1 - Développement social et local et innovation territoriale	
6.2 - Afficher la solidarité du Département envers les familles	
6.3 - Renforcer la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales	
# ENFANCE ET FAMILLE	
6.4 - Renforcer les actions de prévention petite enfance	
6.5 - Développer des actions de prévention en direction de la jeunesse	
6.6 - Valoriser le métier de « famille d'accueil »	
6.7 - Accompagner les enfants à difficultés multiples et leurs accueillants	
6.8 - Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés	
# EMPLOI ET INSERTION	
6.9 - Mobilisation pour l'emploi, l'insertion et le recrutement	
6.10 - Aveyron recrute dans le médico-social	
6.11 - Droits et devoirs des bénéficiaires du RSA	
6.12 - Partenariats et proximité avec les acteurs de l'insertion	
# VIEILLESSE ET HANDICAP	
6.13 - Expérimentation plateforme de prise en charge globale des personnes âgées	
6.14 - Maintien à domicile : innover pour améliorer la prise en charge	
6.15 - Politique de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie	
6.16 - Soutenir et moderniser les EHPAD	
6.17 - Conforter et développer le dispositif de coordination des parcours des personnes âgées	
6.18 - Améliorer la réponse de proximité aux usagers en situation de handicap	
7# MOBILITÉS	p. 189
# INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	
7.1 - Modernisation du réseau routier départemental	
7.2 - RN88 à 2x2 voies dans le Département de l'Aveyron	
7.3 - Programmation Pluriannuelle d'Investissement - PPI	
7.4 - Aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération	
7.5 - Aménager des routes départementales dans les zones urbaines du Département	
7.6 - Elargissement du relèvement de la Vitesse Maximale Autorisée à 90km/h	
# MOBILITÉS DOUCES	
7.7 - Schéma directeur départemental des mobilités douces	
7.8 - Doter le patrimoine départemental de mobilités douces	
7.9 - Aménagements cyclables	
7.10 - Aménagement d'aires de covoiturage modernes et adaptées aux nouveaux besoins de mobilité	
# TRAFIC AÉRIEN ET FERROVIAIRE	
7.11 - Un département ouvert vers l'extérieur	

SOMMAIRE

8# NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE p. 217

NUMÉRIQUE

- 8.1 - Développement du Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire
- 8.2 - Le numérique au service du monde économique, des services et des usagers, véritable facteur d'attractivité
- 8.3 - Lutte contre l'exclusion numérique
- 8.4 - Filière domotique / objets connectés et services numériques pour personnes âgées et personnes en situation de handicap

INNOVATION / ÉNERGIES

- 8.5 - Faire de l'Aveyron un laboratoire de l'innovation
- 8.6 - L'énergie et le développement durable

9# ATTRACTIVITÉ / TOURISME p. 231

- 9.1 - Destination Aveyron
- 9.2 - Identifier et attirer de nouveaux talents
- 9.3 - Offrir des « facilités de vies » pour s'installer en Aveyron

10# SPORTS p. 247

- 10.1 - Sport des jeunes-santé par le sport
- 10.2 - Sport pour tous-santé par le sport
- 10.3 - Sport de nature et tourisme
- 10.4 - Sport et comités sportifs départementaux
- 10.5 - Sport et évènements
- 10.6 - Sport et clubs
- 10.7 - Sport et élite
- 10.8 - Sport et qualité de vie locale
- 10.9 - Sport et infrastructures

11# L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON p. 265

- 11.1 - Mise en place du conseil citoyen à l'échelle départementale
« L'Assemblée pour l'Aveyron »

12# GOUVERNANCE / PERFORMANCE p. 269

FINANCES

- 12.1 - Prospective budgétaire
- 12.2 - Contrôle / conseil de gestion
- 12.3 - Mobilisation de fonds européens

RESSOURCES HUMAINES

- 12.4 - Fonctions de conseil et accompagnement des services et des organismes associés
- 12.5 - Recrutement
- 12.6 - Valorisation des compétences
- 12.7 - Connaissance des métiers et missions
- 12.8 - Apprentissage / alternance
- 12.9 - Marque employeur
- 12.10 - Maintien de l'employabilité
- 12.11 - Personnels adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement
- 12.12 - Médecine scolaire
- 12.13 - Personnel des collègues

ÉDITO



En mai dernier, partout en Aveyron, dans chaque canton, les Aveyronnais ont été invités à prendre part à un temps fort de notre vie démocratique locale, à échanger, puis à choisir, un binôme de conseillers départementaux pour siéger à l'Assemblée du Département. L'Aveyron a massivement manifesté son désir d'un projet d'avenir, porté par une équipe renouvelée. Les Aveyronnais ont aussi signé leur goût immodéré du rassemblement et de la cohésion.

C'est avec ces messages vissés au coeur que l'équipe d'élus du Département s'est attelée dès le 1er juillet à la tâche passionnante d'écriture du projet de mandature pour les sept années qui arrivent. Trois préoccupations fondamentales ont guidé les élus pas à pas :

- Porter un projet qui s'adresse à chaque Aveyronnais, dans tous les stades et les aspects de son existence ;
- Concevoir des politiques et porter des actions qui aient du sens ; nous savons devoir à nos concitoyens de la cohérence, de la rigueur et de la clarté dans nos choix ;
- Innover, dans tous les aspects de nos stratégies, afin de hisser notre département vers le haut, de le faire briller, et aussi pour que notre institution, le Département, soit toujours tournée vers la modernité.

Les nouveautés de ce mandat sont nombreuses, et témoignent de l'énergie et de la volonté qu'élus et équipes ont en partage.

De tous temps, l'Aveyron a su dompter ses fragilités en faisant des atouts et en promouvant partout une image de dynamisme et de détermination. Pour aller plus loin dans ce dessein, l'Agence départementale réunissant tourisme et attractivité sera officiellement opérationnelle en 2022.

Sans négliger l'attention que nous portons aux personnes les plus fragiles, il est nécessaire de miser sur une jeunesse longtemps laissée sur le bas-côté, avec des ambitions en matière de citoyenneté, d'éducation, de sport, sur tout ce qui fait l'adulte en devenir.

L'Agence Départementale du Sport, enrichie par de multiples partenariats, permettra de relever le défi qu'impose ce besoin d'accessibilité aux pratiques sportives pour tous. Il en est de même pour la politique culturelle, élément indispensable de cohésion sociale, dont la transversalité dans nos territoires ruraux représente un objectif important que nous partageons avec l'État et les collectivités.

L'attractivité de ces territoires passe par l'achèvement du désenclavement de nos réseaux routiers et le déploiement du numérique.

Nous tenons à encourager et mettre en valeur les initiatives innovantes, créatrices de richesses, à travers l'Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie.

À l'heure où nous espérons sortir d'une crise sanitaire douloureuse, permettre à tous de trouver un emploi, sa place dans notre société, de pouvoir assumer ses besoins est une priorité ; avec les services de l'État et les acteurs de l'insertion, nous voulons apporter notre contribution aux besoins de recrutement évidents des entreprises du territoire et valoriser le potentiel des personnes employables. A chaque fois que c'est nécessaire, c'est aussi à l'extérieur que nous irons chercher ces forces vives, en accompagnant les actifs qui feront le choix de l'Aveyron.

L'Aveyron – notre bien commun – est souvent perçu comme un joyau préservé des affres des années folles de la suractivité. Pour autant, notre environnement est à préserver, en particulier autour de notre richesse hydrique, sans jamais entraver le nécessaire essor de nos activités, agricole, économique, commerciale, entrepreneuriale, touristique. Ce projet se veut garant de cet équilibre subtil.

Le Département, c'est d'abord et avant tout un vecteur de solidarités : dès les premiers jours de juillet, nos politiques en faveur des plus faibles, des personnes en situation de handicap, des seniors dépendants, des mineurs en difficulté, ont été au centre de nos attentions : l'Aveyron veut proposer à chacun un modèle inédit de suivi et d'accompagnement, et être soutenu nationalement dans ces initiatives.

C'est aussi en nuanciant le soutien aux territoires – différents et nombreux – qui composent le département – que l'Aveyron veut jouer son rôle de catalyseur. Une nouvelle génération de partenariat en faveur des collectivités « Contrat de Projets Aveyron Territoires » mettra en relation les politiques départementales et les besoins des territoires pour veiller à la réduction des inégalités d'équipements, d'accès aux services afin de conforter la qualité de vie des Aveyronnais.

C'est à la sagacité de chaque aveyronnais que nous soumettons ce travail, avec l'expression de notre dévouement et de notre volonté aigüe de le servir au mieux. Afin d'ouvrir une fenêtre supplémentaire sur l'indispensable concertation que les Français appellent partout de leurs vœux, « L'Assemblée pour l'Aveyron » favorisera la participation directe et active de tous les citoyens à la politique de leur département.

C'est ensemble que nous atteindrons ces objectifs ; c'est pour vous que nous mettrons tout en oeuvre pour y parvenir.

Arnaud VIALA
Président du Département

Défi #11

L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON

L'AveyrOn
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



#11 L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON

Mise en place du conseil citoyen
à l'échelle départementale

« L'Assemblée pour l'Aveyron »

#11.1 L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON

NATURE DE L'OPÉRATION

Développer de nouvelles formes de dialogues avec les acteurs et citoyens du Département.

OBJECTIFS

La création d'un Conseil citoyen au niveau départemental a pour but de favoriser la participation directe et active de tous les Aveyronnais à la politique de leur Département. L'objectif principal est d'utiliser de multiples leviers pour favoriser la prise de parole, la connaissance, l'échange et le dialogue des citoyens aveyronnais. Ce dialogue entre élus et citoyens permet de recueillir et de définir les besoins et les attentes des Aveyronnais dans différents domaines.

CIBLES / PARTENAIRES

Citoyens Aveyronnais (groupe citoyens constitué sous forme d'un panel).

LES PÉRIMÈTRES D'ACTION

Le Département pourra demander au Conseil Citoyen de traiter des sujets particuliers (dans ce cas, le Département est « commanditaire »).

Le Conseil citoyen peut également s'autosaisir de sujets en garantissant un lien avec les compétences exercées au sein de la collectivité départementale.

Tous les travaux issus du Conseil citoyen seront exposés en séance plénière du Département.

Le Conseil citoyen aura la possibilité de faire appel à des personnalités extérieures en raison de leur expertise selon les domaines de compétences qui pourraient être abordés notamment pour l'animation de travaux.

3 niveaux de périmètres d'actions :

- **Niveau 1 : Emettre des avis consultatifs** sur des sujets identifiés par l'Assemblée pour l'Aveyron / Produire des avis (sous forme de rapport(s)).
- **Niveau 2 : Organiser le recueil des attentes des Aveyronnais / Recueillir les attentes et les besoins des citoyens sur des sujets pré-identifiés** (ex : Quels besoins/attentes en termes de mobilités douces / définition du schéma départemental des mobilités douces = 1 rapport). Consultation citoyenne.
- **Niveau 3 : Organiser la participation directe des Aveyronnais** / Participer à la définition d'une politique (ex : la politique des collégiens à l'échelle de la collectivité = 1 convention/politique).

NATURE DE L'OPÉRATION

Exemples de champs d'actions des sujets qui pourraient être traités :

- La biodiversité,
- La transition et le changement climatique,
- Les sujets sociétaux,
- L'économie – emploi - entreprises,
- Aveyron-France-Europe-Monde,
- Le rapport urbain-rural,
- La jeunesse,
- ...

LES PRINCIPES DU CONSEIL CITOYEN

Le Conseil citoyen est institué par le pouvoir exécutif du Département de l'Aveyron et régi par un règlement intérieur qui en fixe les règles et les modalités.

Le Conseil s'appuie sur plusieurs principes directeurs pour permettre la participation citoyenne : transparence (définition précise du cadre, du périmètre, des règles du jeu et de « l'intensité » de la participation) ; indépendance (veiller à garantir l'indépendance vis-à-vis du Département) ; inclusion (travailler à inclure les publics naturellement éloignés de ces démarches (jeunes, classes populaires, actifs...) ; les décideurs indiquent aux citoyens comment leurs avis ont été pris en considération dans la décision.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'Assemblée départementale de la société civile sera créée par simple délibération du Département qui fixera les grandes modalités d'organisation (Présidence, collèges d'intervenants, champ d'intervention, mandat, financier, ...).

Il sera ainsi composé à minima de 28 membres issus de 4 collèges :

- Collège 1 : représentants des secteurs économiques, des acteurs socio-professionnels et des associations environnementales,
- Collège 2 : acteurs de la cohésion sociale et du secteur associatif,
- Collège 3 : personnes qualifiées,
- Collège 4 : Conseillers départementaux suppléants.

Le Président de l'Assemblée permanente est élu par ses pairs préalablement désignés par le Président du Département.

AVIS DU PROJET DE MANDATURE : Actions retenues

Après avoir été consultée, l'Assemblée pour l'Aveyron a formulé par écrit un avis sur le projet de mandature. Le Département décide de retenir 12 idées issues de ces travaux.

Le Département s'engage à étudier l'opportunité de mettre en œuvre ces actions au cours de son mandat (2021-2028) :

- Œuvrer pour la mise en avant du Fabriqué en Aveyron,
- Mettre en œuvre des actions visant à encourager les jeunes vers le métier d'agriculteur,
- Travailler sur une campagne de communication valorisant les actions liées à la transition écologique,
- Définir une stratégie pour fédérer les acteurs liés à la gestion de l'eau,
- Montrer aux Aveyronnais le caractère concret de l'occitan, patrimoine culturel, présent partout en Aveyron,
- Aider les étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger : bourses ?
- Mettre l'accent sur les relations entre les entreprises et les bénéficiaires du RSA,
- Réfléchir à la prise en charge des accompagnants et des aidants des personnes âgées,
- Travailler sur le développement des mobilités douces,
- Étudier la possibilité de créer un « Concours Lépine en Aveyron »,
- Créer une filière d'excellence sur le sport nature à l'échelle départementale,
- A œuvrer au quotidien à donner une légitimité « suffisante » à l'Assemblée pour l'Aveyron.